

la mauvaise santé. Une initiative spéciale intitulée "Intensification de l'appui de l'OMS aux pays et aux peuples les plus démunis" vise à permettre aux pays pauvres de mettre en place des systèmes de santé équitables et viables à long terme, conçus en fonction de leurs besoins spécifiques. À la suite d'évaluations de situations, des plans d'action ont été élaborés et des ressources additionnelles mobilisées grâce à une meilleure utilisation des ressources locales et à une meilleure gestion de l'aide. L'OMS note qu'un usage étendu a été fait des processus de table ronde du PNUD et des processus de groupe consultatif de la Banque mondiale pour assurer une meilleure coordination de l'aide à cet égard. Il a aussi créé l'Équipe de travail mondiale sur la santé et le développement, qui analyse l'évolution des facteurs de la santé publique, en particulier ceux qui sont déterminés par la pauvreté, et promeut activement la mise au point d'un suivi et évaluation des services de santé nationaux à la lumière de sa stratégie "La santé pour tous". Le suivi donné par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) au Sommet mondial pour le développement social, surtout au titre de l'Engagement 6 de la Déclaration de Copenhague sur le développement social, continuera de mettre l'accent sur la réalisation des buts et objectifs du programme "Éducation pour tous", entendu comme une méthode globale d'éradication de l'analphabétisme – cause fondamentale en même temps qu'effet de la pauvreté. Cette stratégie a pour but de supprimer l'écart entre les populations alphabétisées et analphabètes et de concevoir un mode durable de développement de l'éducation, l'accent étant mis sur celle des fillettes et des femmes, surtout dans les zones rurales. L'UNESCO aide notamment les gouvernements à mener des études de pays sur les causes et les conséquences de la pauvreté, sur l'impact de l'ajustement structurel sur les pauvres et sur l'efficacité des stratégies de lutte contre la pauvreté. En ce qui concerne les programmes de pays spécifiques, la coopération de l'UNESCO avec le PNUD dans le cadre du mécanisme des services d'appui technique a abordé progressivement la question de l'élimination de la pauvreté.

15. Le FMI indique que ses avis mettent de plus en plus l'accent sur la dimension sociale de l'ajustement et qu'il a prêté une attention accrue aux problèmes sociaux dans le contexte de la surveillance des politiques économiques des pays membres, du soutien financier offert à ceux d'entre eux qui exécutent des programmes d'ajustement, et de l'assistance technique. Le FMI met l'accent sur les points suivants : a) importance d'élaborer une stratégie de croissance de haute qualité, ce qui implique la poursuite de politiques économiques favorisant la stabilité macro-économique; b) application de politiques structurelles conçues pour permettre aux forces du marché d'affecter des ressources et de créer un environnement favorable aux activités du secteur privé; c) mise en oeuvre de saines politiques sociales, y compris des filets de sécurité protégeant les pauvres et les groupes vulnérables durant la période d'ajustement; d) renforcement des services de direction économique. Dans ce contexte, les avis délivrés par le FMI mettent au premier plan les incidences macro-économiques, le rapport coût-efficacité et la viabilité financière des choix faits en matière de politique sociale. Le FMI estime que par des débats de politique générale et la prestation d'une assistance technique, il pourrait contribuer encore davantage à améliorer la capacité des gouvernements de suivre l'évolution sociale et d'appliquer des politiques sociales transparentes.